

Questions orales

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je n'ai rien vu dans la déclaration publiée à la suite de la réunion au sommet qui touche la question soulevée par le député. Quoi qu'il en soit, le président du Conseil du Trésor a réglé le problème en décembre dernier dans les directives.

* * *

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

ON SUGGÈRE LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE ÉCONOMIQUE
AVEC LE QUÉBEC—L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS

M. Albert Bécharde (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine): Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Dans le but d'empêcher la population du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine de déménager totalement dans la province d'Ontario ou dans d'autres régions du Canada, le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a récemment «frotté» les oreilles de son homologue du gouvernement du Québec afin de stimuler la signature de l'entente sur le développement économique pour cette région, entente qui était sur le point d'être signée le 15 novembre 1976, date de la tragédie survenue dans cette province?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, je puis dire à l'honorable député que nous avons eu une rencontre il y a quelques jours, comme il le sait lui-même, au cours de laquelle nous avons discuté de l'importance d'en venir à une conclusion sur ces négociations. Mais je dois malheureusement dire à l'honorable député que le gouvernement du Québec persiste à maintenir sa position à l'effet qu'il est préférable de signer des amendements aux ententes actuelles plutôt que de s'engager dans une nouvelle entente auxiliaire que nous avions désignée du nom de région-ressource, ce que je continue d'ailleurs à préférer largement à ce qui est proposé actuellement. Mais il est bien sûr que la décision finale sera celle du gouvernement provincial, tout au moins en ce qui a trait au contenu de ces ententes. J'espère qu'on pourra trouver un terrain raisonnable pour satisfaire le plus grand nombre possible d'intéressés.

* * *

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LA VENTE D'UN RÉACTEUR CANDU À LA CORÉE DU SUD—LES
AFFIRMATIONS CONTRADICTOIRES AU SUJET DU RECOURS À
UN AGENT—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le *Sun* de Toronto d'hier établissait le bien-fondé d'un article publié plus tôt dans le *Star* de Toronto, selon lequel aucun intermédiaire n'a participé à la vente d'un réacteur CANDU à la Corée du Sud. Quatre

cadres supérieurs de la compagnie d'électricité de Corée ont déclaré publiquement que Shaul Eisenberg n'avait pas participé à la vente du réacteur et la compagnie avait signalé à l'EACL que la vente ne serait négociée que si aucun intermédiaire n'était nommé. Or, en même temps, notre société de la Couronne a versé 15 millions de dollars en honoraires et frais divers à M. Eisenberg. Dans ces conditions, le ministre peut-il expliquer à la Chambre la contradiction entre ces deux affirmations, sans perdre de vue le fait qu'il y a bien eu une dépense de fonds publics de l'ordre de 15 millions de dollars?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je crois que l'article auquel le député a fait allusion est en grande partie faux. Je lui conseille de consulter son collègue, le président du comité des comptes publics. Je crois que ces derniers jours, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures lui a fait un compte rendu complet des entretiens qui ont eu lieu au sujet des représentants de la compagnie d'électricité de Corée et de ce qu'ils savaient du rôle que M. Eisenberg a joué dans les dispositions prises par l'agence. Si elle le consultait, je crois qu'elle trouverait tous les renseignements voulus dans le compte rendu.

Mlle MacDonald: Monsieur l'Orateur, j'aimerais rappeler au ministre que je siège depuis environ quatre mois au comité des comptes publics qui attend les pièces et les documents justificatifs de la dépense de 15 millions, mais nous n'avons encore rien obtenu. Le ministre dans sa réponse rejette-t-il d'emblée les déclarations attribuées aux représentants de la compagnie d'électricité de Corée? Le ministre pourrait-il également informer la Chambre de l'état de la question depuis la déclaration du premier ministre, le 3 mars, où il déclarait:

Monsieur l'Orateur nous ...

Je suppose qu'il entendait par là le gouvernement.

... nous allons essayer de vérifier si les intéressés ont bel et bien fait les déclarations qu'on leur attribue. Si les deux points de vue sont effectivement contradictoires, je verrai ce qu'on peut faire pour dissiper l'inquiétude du député.

Le ministre a-t-il découvert si ces déclarations étaient exactes, et quelles mesures a-t-il prises pour tirer au clair une situation qui devient de plus en plus sujette à caution?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit quelles étaient les mesures prises. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressé une lettre au président du comité des comptes publics. Peut-être ne lui est-elle pas encore parvenue, mais je l'ai vue à la fin de la semaine dernière.

M. Lawrence: Vous l'avez vue avant moi.**M. Gillespie:** C'est un document très détaillé.

Mlle MacDonald: Vous l'avez vue avant M. Eisenberg, je parie.

M. Gillespie: On y reprend les questions que le député a soulevées à propos des déclarations des représentants de la compagnie d'électricité de Corée. Si l'article du *Sun* de Toronto affirme qu'un dirigeant de cette compagnie ne savait pas que M. Eisenberg agissait en tant qu'agent, c'est faux.